

DIRECTION GENERALE
DES FINANCES PUBLIQUES
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Commune : NARBONNE (262)
Section : D
Feuilles(s) : 000 D 16
Echelle d'origine : 1/2500
Echelle d'édition : 1/1500
Qualité du plan : Plan non régulier
Date de l'édition : 30/05/2024
Support numérique :

Numéro d'ordre du document d'arpentage : 6203 M
Document vérifié et numéroté le 30/05/2024
ASDIF NARBONNE
Par Julie CHARANTON
Technicienne géomètre du Cadastre
Signé

Cachet du service d'origine :
CARCASSONNE
Centre des Finances Publiques
Place Gaston Jourdanne
11807 CARCASSONNE cedx09
Téléphone : 04 68 77 44 79
ptgc.aude@dgfip.finances.gouv.fr

CERTIFICATION

(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)

Le présent document d'arpentage, certifié par le géomètre, est publié par le propriétaire soussigné (3) a été établi (1) :

A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau :

B - En conformité d'un piquetage : effectué sur le terrain :

C - D'après un plan d'arpentage de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le par géomètre à

Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 6463.

A , le

..... enonciations d'acte à publier

